



Brèves de la Municipalité

- On **vote** le dimanche **9 juin 2013**. Pour tout renseignement merci de consulter l'affiche au pilier public
- Sur le site de **l'ancien réservoir**, les poiriers abîmés par les chevreuils ont été remplacés. Le lieu, formidable point de vue, sera équipé d'une table et de bancs. Nous espérons que ce lieu sera tout autant apprécié que respecté. Après votre passage, pensez à récupérer vos déchets !
- **Cimetière**. Nous vous rappelons que la poubelle verte est à votre disposition pour y mettre les déchets liés aux plantations (pots plastique) ainsi qu'à l'entretien des tombes et non pas pour vos pampers ou sacs pour chiens. La personne responsable de l'entretien du cimetière est obligée de trier ces déchets avant d'évacuer la poubelle. Il en va de même pour le tonneau qui se trouve vers le terrain de foot des Pâquis. D'avance nous vous en remercions.

Sommaire :

- * Brèves de la Municipalité
- * Fête du 1er août
- * Chiens
- * Il était une fois ... Belmont
- * La campagne
- * Nouveaux habitants
- * Conseil
- * Police des constructions
- * Vide-grenier
- * Motocross



Aux propriétaires de chien(s)

Tout propriétaire de chien doit suivre des cours théoriques et pratiques pour apprendre les besoins de son nouveau compagnon, la façon de le traiter correctement, la manière de le contrôler, comment l'éduquer et quels investissements en temps et en argent cela engendre .



Alors, si malgré tous vos efforts, vous n'avez pas obtenu ce genre de résultat :



il ne vous reste plus qu'à ramasser ses jolies crottes à l'aide d'un petit sac plastique vert, rouge, gris.....

Vous êtes nombreux à le faire et nous vous en remercions ! Mais ensuite, s'il vous plaît, ne déposez pas ce sac au bord de la route, emportez le jusqu'à votre poubelle. MERCI



FETE NATIONALE DU 1ER AOÛT

Nous vous attendons tous nombreux à la traditionnelle fête du 1er août organisée par notre société de jeunesse de Belmont.

- Dès 20h, l'apéritif et la soupe aux pois seront offerts par la Commune
- La société de jeunesse organisera la vente des grillades et des boissons.

Comme l'année dernière et si d'ici là les conditions météorologiques le permettent, la Municipalité souhaite organiser un feu d'artifice.

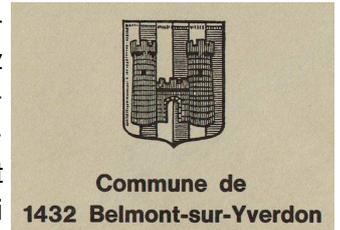
Le lieu de la fête sera indiqué aux piliers publics la semaine qui précède.

De plus, les personnes qui auraient du bois à brûler, répondant aux exigences cantonales, peuvent s'annoncer auprès de M. Sébastien Grob, Municipal (079 291 43 54).

Il était une fois...Belmont

Deux armoiries différentes pour notre commune

Actuellement, les armoiries de Belmont-sur-Yverdon se blasonnent : « Palé d'argent et d'azur, au château de gueules brochant sur le tout. » *L'Armorial des communes vaudoises* (1922) de Dubois et Cornaz fournit l'explication suivante : « Ces armoiries ont été adoptées en 1919. Le palé d'argent et d'azur rappelle que Belmont était une des plus importantes seigneuries des sires de Grandson, le château rappelle celui qui s'élevait à l'extrémité de ce village et qui a été détruit au XVI^e siècle. » Ces armoiries ont donc été adoptées par les autorités, tant cantonales que communales en 1919. Ce sont ces armoiries qui ont été publiées dans le *Calendrier héraldique vaudois* de 1920 et dans la *Feuille des avis officiels* du 1^{er} mars 1929. Enfin, l'*Armorial des communes vaudoises* édité par Olivier Dessemontet en 1972 reprend cet écu.



Or, il semble qu'en 1915, un projet ait existé, sans sanction officielle, qui se blasonnerait ainsi : « Parti d'azur au château d'argent et de sable à la croix de Savoie d'argent. »



Il semble que la Municipalité ait utilisé à la fois l'un et l'autre écu jusqu'en 1958, date à laquelle l'ambiguïté a été levée. Le directeur des Archives cantonales d'alors écrivait à la Municipalité : « Nous considérons que les armoiries figurant sur cette carte (à savoir le Palé d'argent et d'azur, au château de gueules brochant sur le tout) seront à l'avenir seules valables pour votre commune. Nous espérons que les armoiries à la croix de Savoie qui figurent sur votre enveloppe, et qui sont d'ailleurs absolument erronées quant à leurs fondements, pourront être bientôt totalement éliminées de tous vos officiels ».

L'Union Suisse des Paysans lance sa nouvelle campagne : « **Bien vivre ensemble à la campagne !** ».

La Municipalité se fait donc le relai de l'USP en vous rappelant quelques points ...

Conseils pour les promeneurs

Respecter les veaux et les vaches qui paissent. Il faut tenir son chien en laisse et ne s'approcher en aucun cas des animaux et encore moins des veaux.

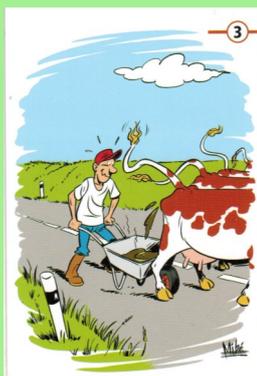
Éliminer correctement les déchets. Les débris présents dans les fourrages provoquent des maladies. Les canettes, déchets en plastique ou en métal et mégots de cigarettes ne se décomposent pas et restent dans la nature jusqu'à ce que quelqu'un les ramasse.

Respecter les clôtures. Elles sont là pour que les animaux ne s'échappent pas !

Les prairies et les champs ne sont pas des lieux de promenade. Les espaces cultivés sont une source de revenu pour les agriculteurs. L'herbe piétinée ne peut plus être récoltée pour l'alimentation. Les cultures ne doivent pas être traversées, ni à pied, ni à cheval, ni en VTT. Suivez les chemins !

Les champs et les chemins de campagne ne sont pas des parkings. Il ne faut pas parquer sa voiture dans les prairies ni sur les chemins de campagnes pour ne pas gêner le passage des engins agricoles.

Conseils pour les agriculteurs



Permettre aux voitures de dépasser les machines agricoles. Lors de transports sur des routes à mauvaise visibilité, faire preuve de bienveillance en se mettant de temps en temps sur le bas-côté. Un petit geste qui aura beaucoup d'effets !

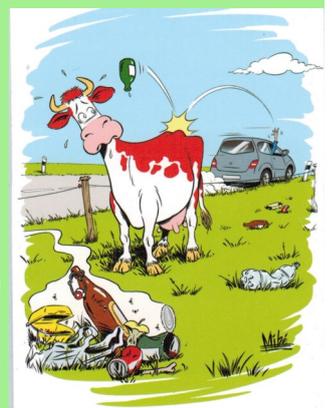
Éviter de répandre le purin le week-end. Durant leurs loisirs, les habitants et les promeneurs aiment respirer les bonnes odeurs de la campagne.

S'abstenir, autant que possible, de faire des travaux très bruyants proches des habitations la nuit et durant le week-end. Les habitants des zones rurales apprécient la tranquillité.

Prendre garde à ne pas salir démesurément les voies publiques. Lors de transports agricoles ou d'animaux, veiller à ce que la route ne soit pas encombrée de terre ou de bouses de vache.

Maintenir les bâtiments ruraux en ordre. La ferme est une véritable carte de visite pour l'agriculteur et donc pour l'agriculture.

Favoriser les contacts. Beaucoup de gens s'intéressent à l'agriculture. Le temps consacré au dialogue ville-campagne favorise une meilleure compréhension mutuelle.



Nouveaux habitants



Vendredi 12 avril dernier, la Municipalité, in corpore, accompagnée de Mme V. Widmer, Secrétaire municipale ainsi que de M. J.-D. Grob, Président du Conseil général, ont accueilli les nouveaux habitants ayant emménagé dans notre commune dans le courant de l'année 2012.

Ils étaient près de quarante, adultes, parents et enfants à avoir répondu présents à l'invitation de la Municipalité. Après une présentation de notre commune par M. Patric Martin, Syndic, et l'allocution de M. J.-D. Grob, c'est par un apéritif dînatoire que s'est poursuivie cette agréable soirée.

Une belle occasion de faire connaissance de nos voisins....de l'autre bout du village !

Vous pouvez nous faire part de vos propositions pour faire paraître une information dans le prochain bulletin communal du mois de septembre. Merci de les transmettre au greffe municipal (par mail de préférence) au plus tard le 10 août 2013.

Prochain Conseil

La prochaine séance du Conseil général se tiendra le lundi 17 juin 2012 à 20h15 à la Grande salle.

Dispense d'enquête accordée

Lale-Demoz Catherine

N° 001/2013

Construction d'un couvert à voiture ainsi que d'un couvert de protection sur les escaliers descendant à la cave du bâtiment

Permis de construire délivré

Chevalley Edgar

Permis n° 168

Construction d'un hangar agricole

Vide grenier

De bonnes affaires à faire ...

Le froid n'a retenu ni les chalands ni les commerçants, venus nombreux à la grande salle de Belmont en ce samedi d'avril, froid et pluvieux !



Le public a en effet été nombreux à déambuler dans les stands. Il y en avait pour tous les goûts : livres, disques, meubles, vaisselles, vêtements, jouets, de quoi faire le bonheur de chacun !

Pour certain, l'important était d'y dénicher la perle rare, l'objet tant recherché ou la petite babiole « coup de coeur » alors que pour d'autres ce fut l'occasion de s'attabler autour d'un verre, dans une ambiance très conviviale. Un beau succès pour les organisateurs, qui n'ont pas la prétention de rivaliser avec les grands, mais qui ont celle de permettre aux gens de se rencontrer. Une belle journée que la pluie n'est pas parvenue à gâcher.



Motocross à Belmont

Le samedi 6 avril a eu lieu une étape du championnat de motocross Angora à Belmont. Cet événement s'est déroulé sur le même terrain qu'il y a 30 ans, lorsqu'une piste d'entraînement existait en bordure du Buron entre Belmont et le Villaret.

C'est en effet dans les années 1970 qu'un groupe de passionnés avait obtenu l'accord de M. Henrioud, dit Guigoz, pour la mise en place de cette infrastructure sur sa propriété. Le terrain utilisable pour des pâturages principalement en raison des talus qui le constituent est en effet parfaitement adapté à la pratique du motocross pour un tracé varié et proposant des difficultés techniques de bon niveau. A cette époque, la piste était ouverte les mercredi, samedi et dimanche et pendant une dizaine d'années les amateurs de motocross de la région et d'ailleurs ont pu en bénéficier.

Plus de 30 ans plus tard, c'est toujours un Guigoz qui a permis que ce sport retrouve sa place au même endroit. De nombreuses heures de préparation ont été nécessaires pour reconstruire une piste adaptée au championnat amateur Angora mais le résultat a tenu toutes ses promesses : une piste large, technique et variée pour des courses de plus de 40 pilotes avec une sécurité adaptée. Lors de l'évènement, un large public a bénéficié d'une météo clémente pour venir y faire un tour, profiter de la buvette ou du spectacle. Plusieurs anciens de la région avaient aussi fait le déplacement pour retrouver l'endroit de quelques exploits ou gamelles mémorables.

Les courses qui totalisaient 240 pilotes ont vu le succès des frères Auberson d'Epautheyres pour la catégorie MX1 et la participation d'une dizaine de coureurs des communes de Belmont-Suchy-Ependes-Chavornay.

Les organisateurs espèrent pouvoir reconduire l'évènement l'année prochaine, mais dans tous les cas, une autre épreuve du championnat Angora est déjà programmée cette année sur le domaine de Belmont, soit le 17 août au Villaret. Toutes les informations utiles sur ce championnat Angora se trouvent sous www.mxangora.ch.

ANGORA
SERIE'S



MOTOCROSS MX ANGORA series
17 août 2013
LE VILLARET – Belmont /Yverdon



Danièle Gogniat

